

Ornex ▶ infos

DOSSIER

GRAND GENÈVE : QUEL AVENIR POUR ORNEX ?

2. ÉDITO

3. AU FIL DES CONSEILS

4. VIE COMMUNALE

6. LE POINT SUR LES TRAVAUX

11. POINTS DE VUE

12. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX

13. ENVIRONNEMENT

14. INTERCOMMUNALITÉ

15. INFOS PRATIQUES & ÉTAT CIVIL

16. À VOS AGENDAS !

RETROUVEZ-NOUS
SUR  
ET ORNEX.FR



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

Dans un contexte national et international morose, le Conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

Après une année 2024 exceptionnellement riche en inaugurations, marquée par l'ouverture d'équipements aussi structurants que le collège, le gymnase ou le parc des Hérissons, la municipalité reste déterminée à poursuivre ses efforts pour l'amélioration de notre cadre de vie. Efforts au quotidien, qu'il s'agisse de la relation aux usagers, de la propreté des espaces publics, de la sécurité, du soutien au monde associatif et économique et de l'accompagnement de la vie scolaire et périscolaire. Efforts prospectifs avec de nouvelles réalisations entre autres liées à la sécurisation de la Côte (RD 1005), la reprise de la signalétique des quartiers

économiques, l'aménagement d'un carrefour au bas de la rue des Fins ou encore la requalification partielle de la rue du Père Adam.

Sommé de réduire son déficit par l'Europe et le FMI, l'État, à défaut de réformes structurelles, atteint lourdement aux marges de manœuvre des collectivités locales, qui constituent pourtant le premier investisseur du pays.

Avec une dette complètement éteinte à dix ans, et ce, malgré le niveau élevé de nos investissements les plus récents, notre collectivité reste fort heureusement de celles qui ont un avenir. **À preuve, 2025 ne verra ni hausse d'impôt, ni nouvel emprunt.** Au service des citoyens, votre municipalité continuera de faire montre de la responsabilité qui vous est légitimement due.

LE MAIRE **OLIVIER GUICHARD**

Dear Ornesians,

In a gloomy national and international context, the City Council joins me in sending you its best wishes for the year 2025.

After a year 2024 exceptionally rich in inaugurations, marked by the opening of structuring facilities as the college, the gymnasium or the Parc des Hérissons, the municipality remains determined to continue its efforts to improve our living environment. Daily efforts, whether it is a question of the relationship with users, the cleanliness of public spaces, security, support for the associative and economic world and the accompaniment of school and extracurricular life. Prospective efforts with new achievements related to the securing of the Côte (RD 1005), the improvement of the signage in the economic areas, the development of a crossroads at the

bottom of the rue des Fins and the partial requalification of the rue du Père Adam.

Ordered to reduce its deficit by Europe and the IMF, the State, in the absence of structural reforms, is heavily affecting the local authorities' ability to maneuver, which are nevertheless the country's lead investor.

With a debt completely extinguished in 10 years, and despite the high level of our most recent investments, our community is fortunately still one of those with a future. As proof, 2025 will see no tax increase or new loaning. In the service of citizens, your municipality will continue to demonstrate responsibility that is legitimately due to you.

*The mayor, Olivier Guichard
Traduction: Maria Lapteva*

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Evelyne HUSSELSTEIN, Maëva JUVING
Marie-Claude ROCH.

Crédits photographiques :

Couverture : Eiffage Route
Intérieur : mairie d'Ornès,
Adobe Stock, Freepik.

Responsables de publication :

- **Directeur :**
Olivier GUICHARD, Maire,
et Isabelle GOUDET, Directrice
générale des Services.
- **Rédactrice :**
Lucie MOURIER, chargée
de communication.

Impression :

Villi® - Beaumont
www.imprimerie-villiere.com



► Réciprocité des tarifs des locations de salles entre Prévessin et Ornex

Lors de sa séance du 12 décembre 2024, le Conseil municipal, à l'unanimité, a validé l'application des tarifs de la location de la salle René Lavergne, jusqu'alors réservée aux Ornésiens, aux habitants de Prévessin-Moëns. En contrepartie, les habitants d'Ornex peuvent bénéficier des tarifs appliqués aux Prévessinois pour la location des salles de Prévessin-Moëns.



Il suffira, pour les habitants des deux communes, de présenter un justificatif de domicile au moment de la demande de location, pour bénéficier de ces tarifs, dans l'une ou l'autre des deux mairies.

► Acquisition de locaux administratifs attenants à la mairie



La commune ne cesse d'évoluer, et sa population augmente. La preuve en est qu'elle compte maintenant 5007 habitants au 1^{er} janvier 2025. Les services municipaux s'adaptent à cette évolution, et les agents à votre service ont besoin de place pour travailler dans de bonnes conditions.

L'agence immobilière Century 21 a cessé son activité. Le propriétaire a mis les locaux en vente. **Le Conseil municipal a décidé de saisir cette opportunité d'achat, à la majorité de ses membres, dans sa séance du 12 décembre 2024.**

Le bien immobilier est d'une surface de 200 m² et comprend des bureaux, un garage et six places de stationnement. Le coût d'acquisition s'élève à 500 000 €. Un passage intérieur sera ouvert entre le bâtiment actuel de la mairie et celui que la commune achète afin de permettre d'évoluer d'un espace à l'autre. L'année 2025 sera mise à profit pour envisager le redéploiement des services municipaux.

NOUVEAUX COMMERCES

Casa Design : nouvelle direction

L'enseigne de mobilier contemporain Casa Design a un nouveau propriétaire. Entrepreneur de 39 ans, Guillaume Poncet a ouvert son premier magasin de mobilier à l'Hôtel Dieu de Lyon, avant d'en acquérir deux autres à Annecy et à Ornex. Son arrivée, qui s'effectue avec le maintien du personnel actuel, enrichi d'un nouveau recrutement, coïncidera avec l'agencement entièrement repensé d'ici le mois de février. Avec un stock largement renouvelé, les marques habituelles continueront d'être proposés à la vente.

► 1630, rue de Gex

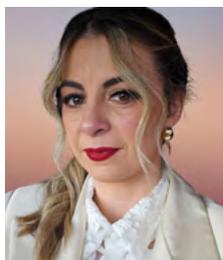
Contact : info@casadesign.fr

**Derm'Art Expertise ouvre ses portes à Ornex**

Spécialisé dans le maquillage semi-permanent, les extensions de cils et le rehaussement de cils et sourcils, Derm'Art Expertise a ouvert ses portes en septembre. Créatrice de l'enseigne, Mégane Wernert, 28 ans, est passionnée d'esthétique et bénéficie de six ans d'expérience. Diplômée d'un CAP et BP spécialisé, elle offre à ses clientes des prestations sur mesure avec un souci du détail et de la qualité.

► 755, rue de Genève

 Derm'Art Expertise  @dermart.expertise

SP Nails & Beauty, une prothésiste onguulaire à portée de main

Également situé dans le pôle commercial, Silvia Pereira vous propose majoritairement des prestations dédiées à la beauté des mains et des pieds, comme la pose d'ongle en gel avec rallonges au chablon.

L'institut offre aussi des prestations d'épilation à la cire, des extensions et teintures de cils et des gommages du corps. Avec ses années d'expérience et ses formations régulières, Silvia est à votre service par téléphone au 07 87 49 96 94 ou sur

 @sp_beauty_nails. ► 755, rue de Genève

Le Pass'Sport étendu aux 3-15 ans

Créé à l'initiative du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Pass'Sport permet de cofinancer les activités sportives. Jusqu'ici réservé aux jeunes de 6 à 12 ans, le dispositif est désormais étendu aux 3-15 ans.

► Pour connaître les associations partenaires et toutes les informations afférentes : ornex.fr > solidarité > les jeunes.

► Budgets participatifs 2025 : c'est parti !

Mise en place à Ornex il y a quatre ans, les budgets participatifs permettent d'affecter une partie du budget de la collectivité aux projets souhaités par les citoyens. Ouvert aux habitants à partir de 9 ans jusqu'au 30 avril, délai de rigueur, ils sont circonscrits aux projets d'investissement, dans une enveloppe comprise entre 2 000 et 15 000 €. Un formulaire ad hoc est disponible sur la page d'accueil du site de la mairie : ornex.fr. Une fois déposés, les projets sont étudiés et affinés en atelier de co-construction avec les services municipaux, puis

soumis au comité de sélection composé de 5 habitants et 5 élus, qui en contrôlent la conformité réglementaire. Jugés éligibles, ils sont ensuite soumis au vote des Ornésiens. Les projets ayant obtenu le plus de suffrages sont réalisés par la commune.

Vous ne souhaitez pas proposer de projet mais faire plutôt partie du comité de sélection et ainsi avoir la possibilité de rendre éligible les projets proposés ? Merci d'envoyer un courriel à communication@ornex.fr.



► Deux nouveaux agents au service accueil et état civil de la mairie

Depuis cet été, Olga Kiryanova et Lucie Borghini animent le service accueil de la mairie. Astem à l'école Arc-en-Ciel pendant sept ans, Olga, qui maîtrise parfaitement plusieurs langues, a le profil idoine pour renseigner une population ornésienne devenue multiculturelle. Ornésienne depuis dix ans, investie dans la vie associative de la commune, Lucie est plus spécifiquement chargée de l'état civil. Bienvenue à toutes les deux !

► Pour tout renseignement : accueil@ornex.fr

Etat civil

Toutes nos félicitations aux mariés

21/09/2024 GROSBOIS Alexandre
& THOMET Nièves
26/10/2024 DE MIRAS Serge
& CORAL BERGANO Carlos

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveau-nés et leur famille

25/07/2024 Simon MAYVIAL
25/09/2024 Thalia THOMAS

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

28/09/2024 Andrée PIOT
22/10/2024 Ghislaine LETUFFE
25/10/2024 Michel NAVARRO
27/10/2024 Walter GABATHULER
02/11/2024 Iryna HYCHUN
20/11/2024 Christine FRITZ
22/11/2024 Janine LÖRTSCHER

► Fibre optique: où en est le déploiement à Ornex ?

Malgré les réclamations des usagers et les demandes répétées de la municipalité, le territoire communal n'est toujours pas entièrement couvert par la fibre optique. **C'est au SIEA (Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain) qu'incombe en effet le déploiement de la fibre et l'accès des usagers à Internet très haut débit.**

En cas de difficulté persistante d'accès, des solutions temporaires existent : il convient alors de s'adresser à son fournisseur d'accès pour que ce dernier vous propose une alternative adéquate. À noter que la commune n'est pas en charge du développement de la fibre sur son territoire, mais bien le SIEA : siea.fr.

► Installation d'un nouveau panneau lumineux et d'un totem piéton

Afin de permettre à l'ensemble des Ornésiens d'avoir accès aux informations municipales, un nouveau panneau lumineux sera installé **au carrefour de la rue de Divonne et de la RD 1005 à Maconnex**. Un totem piéton sera quant à lui implanté rue du Père Adam, à côté de l'arrêt de bus Avenue-de-Vessy. Coût de l'opération: 40 000 €.



Montages photos de projection



► Un nouveau défibrillateur externe automatisé

Un nouveau défibrillateur externe automatisé a été déployé à l'école Arc-en-Ciel. Comme son nom l'indique, ce dernier est accessible depuis l'extérieur du bâtiment en cas d'urgence. **Pour rappel, c'est le second défibrillateur accessible installé à Ornex, le premier étant situé à la mairie.** Pour localiser tous les défibrillateurs accessibles autour de vous, pensez à l'application Staying Alive.

► La cantine de l'école des Bois s'équipe d'un nouveau lave-vaisselle

Un nouveau lave-vaisselle industriel a remplacé l'ancien, vieillissant, de la cuisine de la cantine de l'école des Bois. D'un coût total de 20 000 €, ce dernier est ergonomique : le capot se lève et se baisse seul, les agents n'ont plus qu'à pousser les paniers de vaisselle à l'intérieur. Il est également doté d'un système de récupération d'énergie : il récupère la vapeur d'eau qu'il libère pour alimenter à nouveau l'eau chaude. **Cet investissement permet de limiter les risques de troubles musculosquelettiques pour les agents tout en faisant des économies d'énergie.**

Grand Genève : quel avenir pour Ornex ?

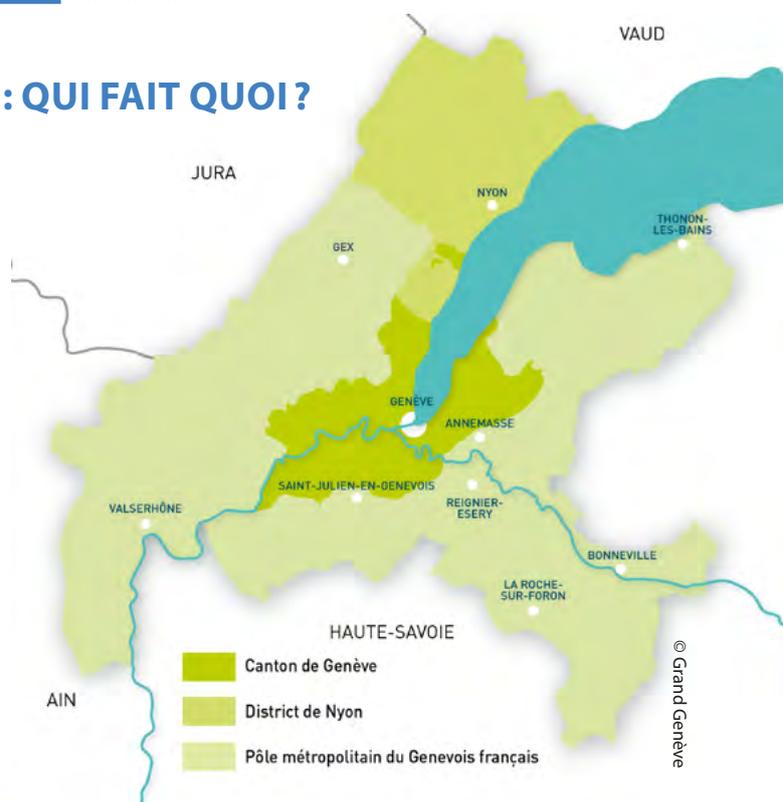
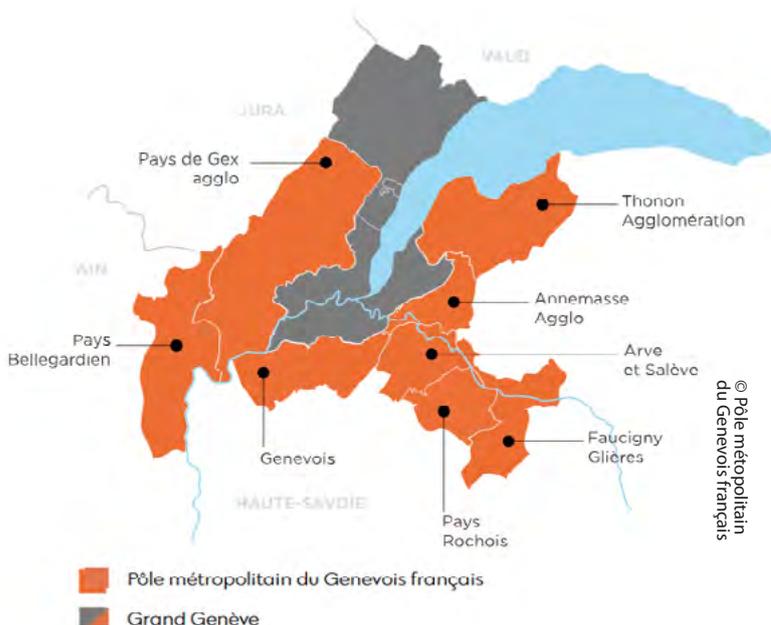
À l'appui de projections démographiques fondées sur une augmentation de la population d'au moins 150 000 habitants d'ici à 2050, le Grand Genève prépare élus et citoyens à un nouvel épisode de densification urbaine. Fuite en avant pour les uns, mouvement inéluctable pour les autres, le processus en cours, qui fait intervenir des acteurs multiples, n'est pas sans susciter des inquiétudes.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : QUI FAIT QUOI ?

Le Grand Genève

Groupement de collectivités publiques locales françaises et suisses, le Grand Genève rassemble 117 communes du Pôle métropolitain du Genevois français, 45 communes du Canton de Genève ainsi que 47 communes du district de Nyon, pour une population d'un peu plus d'un million d'habitants. Organisme original de coopération transfrontalière, le Grand Genève anime des réflexions concernant principalement l'urbanisation, les mobilités et la protection de l'environnement menées au sein des PACA (Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération).

> grand-geneve.org



Le Pôle métropolitain du Genevois français

Composée de 8 intercommunalités (6 situées en Haute-Savoie, 2 dans le département de l'Ain dont Pays de Gex Agglo), le Pôle métropolitain du Genevois français forme la partie frontalière du Grand Genève dont il est membre. Avec 440 000 habitants, 24 000 entreprises et 120 000 emplois, cet organisme créé en 2017 permet de coordonner les positions françaises vis-à-vis du canton de Genève.

> genevoisfrancais.org

LES PÉRIMÈTRES D'AMÉNAGEMENT COORDONNÉS D'AGGLOMÉRATION (PACA)

Né de démarches transfrontalières engagées il y a presque cinquante ans, le Grand Genève anime des groupes de réflexion composés d'élus, d'experts et de citoyens consacrés à l'aménagement du territoire appelés « PACA ».

Les réflexions développées au sein des PACA relatifs au Pays de Gex portent sur les réseaux cyclables, le développement des lignes de transport multimodales (aéroport, gare), le réaménagement du carrefour-porte de France à Saint-Genis-Pouilly, la densification des logements à Ferney-Voltaire, Divonne-les-Bains, Gex

et Saint-Genis-Pouilly, l'électrification de la flotte TPG (Transports publics genevois) ou encore l'aménagement de l'itinéraire cyclable Maconnex-Divonne-les-Bains. Ces travaux ont comme finalité d'être intégrés dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et traduits dans le Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUiH).

Retrouvez toutes les informations sur les PACA sur grand-geneve.org > [urbanisation](#) > [vision-territoriale-transfrontalière](#)



QUESTIONS À OLIVIER GUICHARD, MAIRE DE LA COMMUNE

Quel est votre sentiment sur les PACA ?

En tant que 1^{er} adjoint en charge de l'aménagement puis maire de la commune, je me suis régulièrement interrogé sur le format des réunions organisées au sein des PACA. Côté français, on y trouve principalement des représentants démocratiquement élus, tandis que du côté suisse il s'agit surtout de fonctionnaires et de collectifs de citoyens. Il en résulte un déséquilibre certain dans le partage des points de vue et dans la prise de décision.

Quels en sont les points positifs, négatifs ?

L'avantage de ces réunions est de permettre de favoriser le dialogue entre des structures et des territoires dont l'avenir est intimement lié. La prolongation du tramway en direction de Ferney-Voltaire, l'aménagement de la Porte de France à Saint-Genis-Pouilly, les corridors écologiques transfrontaliers en sont les conséquences directes. L'aspect négatif majeur des PACA réside, de mon point de vue, dans le jargon utilisé et dans une protection de l'environnement volontiers affichée qui masque pourtant mal la pour-

suite d'un développement effréné, en réalité peu compatible avec la préservation de notre cadre de vie.

Qu'est-ce à dire ?

Aujourd'hui, les infrastructures ne suivent plus. Malgré le développement du transport urbain, la circulation est saturée. On mettra bientôt moins longtemps pour aller travailler à Rome qu'à Lausanne... À Ornex, nous sommes arrivés au maximum de la densification qui nous a été imposée, soit en raison de notre proximité avec Genève, soit en raison de l'arrivée du Bus à haut niveau de service (contrat d'axe). Les premières esquisses des PACA nous désignait comme une collectivité à densifier en priorité. Je m'y suis opposé.

Avec quel résultat ?

Ornex n'est plus considéré comme un secteur prioritaire de densification. Ce sont les quatre villes gessiennes qui doivent supporter l'essentiel de la densification à venir. C'est une première victoire, mais je reste prudent car de ces quatre villes, seules deux ont encore les réserves foncières pour accueillir les 20 000 habitants supplémentaires qu'on nous promet. Il nous faudra continuer à être vigilants.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), un outil de planification de l'aménagement du territoire

Document de planification urbanistique, le SCoT détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement du territoire. Autrefois intercommunale (Pays de Gex Agglo), cette compétence est transférée au Pôle métropolitain du Genevois français depuis octobre 2024. C'est ce document, élaboré au niveau des intercommunalités françaises du sud lémanique, qui fixera les orientations principales du futur PLUiH du Pays de Gex.

genevoisfrancais.org
> [projets](#) > [scot](#)

Un SCoT prépare l'avenir d'un territoire en prenant en compte
LES ENJEUX TERRITORIAUX :



GESTION ÉCONOME DE L'ESPACE ET PRÉSERVATION DES SOLS

HABITAT & LOGEMENT



ÉCONOMIE & TOURISME



MOBILITÉS



ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES



AIR, ÉNERGIE ET CLIMAT

BIODIVERSITÉ



PATRIMOINE ET PAYSAGE



COMMERCE, ARTISANAT ET CONSTRUCTIONS LOGISTIQUE



© Pôle métropolitain du Genevois français

Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUiH)

Depuis 2020, le Pays de Gex est doté d'un Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUiH) qui définit la sectorisation des sols et règlemente leur constructibilité. Son objectif principal est d'inscrire réglementairement le développement urbanistique et l'aménagement du territoire. Le PLUiH actuel prévoit d'ores et déjà d'accueillir 20 000 habitants supplémentaires d'ici 2030, portant ainsi la population officielle du territoire à 120 000 habitants. Encadré par le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le PLUiH organise la construction de 12 000 logements (en grande partie déjà construits) et la réduction de l'artificialisation des sols de 53,3 ha/an (entre 2005-2015) à 33 ha/an. Dans le cadre des

instructions des autorisations d'urbanisme, le maire reste compétent pour délivrer, au nom de la commune, les permis de construire, d'aménager ou de démolir, pour se prononcer sur un projet faisant l'objet d'une déclaration préalable et pour délivrer les certificats d'urbanisme. La commune a néanmoins délégué au service des Autorisations du sol (ADS) de Pays de Gex Agglo, la charge d'instruire les autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

paysdegexagglo.fr

> [le territoire et l'agglo](#)

> [nos compétences](#)

> [PLUiH et autorisation d'urbanisme](#)



Les enjeux du futur PLUiH

Circonsrite pour l'essentiel aux abords immédiats de la RD 1005, la densification de la commune épargne majoritairement les quartiers résidentiels et permet de conserver 70% du territoire communal en espaces

naturels, agricoles ou protégés. L'une des spécificités de la commune consiste à limiter à deux étages les nouveaux immeubles collectifs et à protéger l'intégralité des quartiers anciens.



QUESTIONS À MAX GIRIAT, ADJOINT À L'URBANISME

À l'heure où les urbanistes du monde entier plaident pour une reconstruction de la ville sur

la ville, c'est-à-dire le remplacement des quartiers résidentiels par des ensembles immobiliers, qu'en est-il à Ornex ?

À l'unisson du maire et du Conseil municipal, je n'y suis pas favorable. On en voit les conséquences tous les jours dans certains quartiers de Genève qui permettaient jusqu'ici de maintenir « la nature dans la ville » et qui favorisent la constitution de « blocs » sans âme.

C'est le regard que vous portez sur l'urbanisation actuelle ?

Nous héritons pour partie d'orientations d'aménagement très anciennes, parfois rappelées à la demande des propriétaires par le Tribunal administratif. C'est notamment le cas du quartier de la Courterée (centre-bourg/mairie) et celui de Grand Prénépla. Dans les deux cas, il a fallu négocier au gré à gré avec les aménageurs pour limiter les hauteurs des nouveaux bâtiments et préserver autant que faire se peut les copropriétés voisines. Dans tous les cas, la concertation et le dialogue sont privilégiés.

Comment se déroule l'instruction des permis de construire ?

Celle-ci est officiellement assurée par le service Autorisation du droit des sols de l'Agglo mais

préparée par le service urbanisme communal et visée par la commission ad hoc. Pour ce qui est des édifices anciens, le projet doit se conformer à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France et nous sollicitons régulièrement celui du Conseil départemental d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). S'agissant des opérations de densification, nous négocions âprement avec les promoteurs pour réduire autant que possible le nombre de logements (étages) et favoriser une intégration paysagère optimale. Tout ceci dans le respect de la loi SRU qui oblige à la construction de logements aidés, qui, dans le cas du Pays de Gex, servent essentiellement aux classes moyennes aux revenus français.

Quelle méthode allez-vous employer pour le futur PLUiH ?

Encadrée par le code de l'urbanisme, l'élaboration d'un PLU consiste, aussi curieux que cela puisse paraître, de repartir à zéro. Pour les élus attachés au village que nous sommes, la course contre la montre s'engage pour maintenir et renforcer l'ensemble des protections du document précédent, avec toutes les difficultés induites par le changement de réglementation d'un PLU à l'autre. À toutes fins utiles, nous sommes convenus de nous appuyer sur des cabinets experts. Il n'y aura pas d'espaces verts ouverts à l'urbanisation et les quartiers résidentiels seront sanctuarisés.

► **Solidarité : aider ceux qui en ont besoin**

À rebours des politiques nationales, où le poids de l'administration l'emporte bien souvent sur l'efficacité de l'aide à apporter à ceux qui en ont besoin, la municipalité privilégie depuis plusieurs années une solidarité de proximité.

Cette solidarité s'exprime d'abord avec le droit au logement, tel qu'il est encadré par la loi SRU, et bénéficie prioritairement aux 700 actifs recensés dans notre commune. Elle consiste aussi, aux côtés de l'État, dans la lutte contre l'habitat indigne efficacement prise en charge par le site dédié : <https://histologe.beta.gouv.fr>. Elle se traduit encore par l'organisation régulière de réunions bilatérales avec l'ensemble des bailleurs sociaux.

La solidarité des Ornésiens, c'est désormais la prise en charge forfaitaire des 3 500 repas distribués chaque année dans notre commune par les Restos du Cœur. C'est le repas scolaire à 1€ élargi aux familles dont le quotient familial est inférieur à 12 000 € par an. C'est enfin une participation financière plus importante de la commune pour les familles dont les enfants utilisent les services de l'espace jeune, le Sac'Ados, pendant les vacances scolaires, grâce à la création de nouvelles tranches de quotient familial.

Ensemble, le Centre communal d'action sociale (CCAS), le service social, la Courte Échelle et le service enfance ont à cœur de conjuguer leurs efforts pour une solidarité au quotidien qui s'exprime par la mise en place de dispositifs comme le Pass'Permis et le Pass'Sport.

Les membres de la liste « Ornex demain »



► **Meilleurs Vœux !**

Alors que s'ouvre cette nouvelle année, nous souhaitons tout d'abord vous adresser nos meilleurs vœux pour 2025. Que cette année soit placée sous le signe de la santé, de la solidarité et de la prospérité pour chacune et chacun d'entre vous.

Dans ce moment de renouveau, notre rôle en tant que groupe de la minorité reste inchangé : agir dans l'intérêt de tous, veiller au bon usage des ressources publiques et garantir une gestion responsable, particulièrement dans un contexte marqué par des incertitudes économiques et politiques croissantes.

Avec des contraintes budgétaires qui se durcissent pour les collectivités, il est de notre devoir d'exercer une vigilance sans relâche sur les dépenses engagées par la commune. Chaque euro doit être utilisé à bon escient, en réponse directe aux besoins des habitants. Nous resterons mobilisés pour encourager davantage de dialogue et pour défendre les attentes des habitants, particulièrement dans les moments clés comme les débats budgétaires ou les choix d'investissements stratégiques.

Enfin, dans cet esprit de vœux, nous appelons à renforcer les liens de solidarité dans notre commune. Les défis sont nombreux, mais nous avons confiance dans la capacité des Ornésiens à se rassembler autour de valeurs communes.

Pour conclure, nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous assurons de notre engagement constant pour le bien-être de notre commune. Nous restons à votre écoute et vous invitons à nous faire part de vos idées et préoccupations pour faire d'Ornex une ville toujours plus dynamique et inclusive.

Avec dévouement,

Élus Ornex Ensemble !

*Ghizlane Masrari, Heidi Neusser, Jacques Dizerens,
Héloïse Grange, Philippe Guinot, Matthieu Chalendar*

► L'Échappée ornésienne : courir contre le cancer

Samedi 12 octobre matin s'est tenue la première édition de l'Échappée ornésienne. **Cet événement caritatif a été coorganisé par le service sport de la mairie et l'association de la Ligue nationale contre le cancer, dans le cadre de la semaine Rose des Échappées culturelles Chez Brice.** Plus d'une trentaine de participants se sont réunis sur la ligne de départ pour une marche de 2,5 kilomètres et une course de 7,5 kilomètres. Cet événement a permis de réunir plus de 600 € de bénéfices entièrement reversés à l'association de la Ligue contre le cancer.



► Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue à 9h45 en présence des maires d'Ornex et de Prévessin-Moëns avec la participation de l'amicale des Anciens combattants, des pompiers, des gendarmes, de la police municipale et de la Société de musique. De nombreux enfants, issus notamment du Conseil municipal des jeunes, étaient aussi présents.



► Repas des aînés

Après cinq ans d'arrêt, plus de 100 personnes se sont réunies le dimanche 5 janvier 2025 pour le repas des aînés organisé par la commune, dans la grande halle du gymnase des Charbonnières. Le duo musical Pascal Loiodice et Sylvie Flechet ont rythmé le délicieux repas servi par les élus et le personnel communal. Des colis de Noël ont été distribués à ceux qui ne pouvaient pas être présents à ce rendez-vous annuel très attendu.

► Vœux du maire

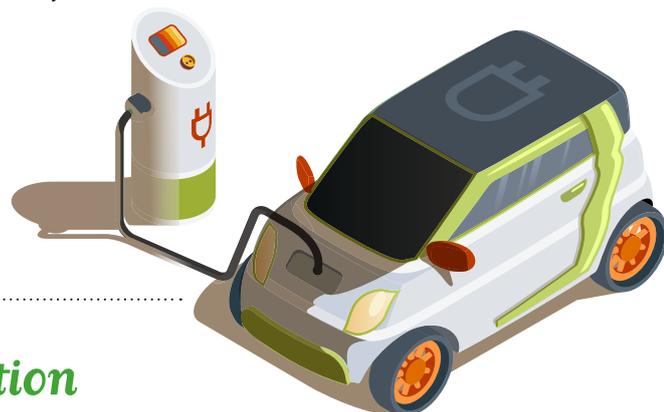
Entouré des conseillers municipaux et du Conseil municipal des jeunes, le maire de la commune, Olivier Guichard, a présenté ses vœux à la population le 6 janvier dernier. **Pour la première fois, cette cérémonie avait lieu au gymnase des Charbonnières.** Devant une salle comble et en présence des représentants de l'État, de la Région, du Département et de Pays de Gex Agglo, le premier édile est revenu sur les principales réalisations de l'année (collège Simone Veil, gymnase, parc des Hérissons) avant de dresser les perspectives de l'année 2025 marquée notamment par la création d'un carrefour à feux rue des Fins, la requalification de la rue du Père Adam, ou encore la mise en place d'une nouvelle signalétique dans les quartiers artisanaux et commerciaux de la commune.



► **Voitures électriques : le déploiement des bornes IRVE**

Dans le cadre de la loi LOM (Loi d'orientation des mobilités), la commune se doit de doter tout parc de stationnement non résidentiel de plus de 20 places d'un point de recharge (borne IRVE : Infrastructure de recharge de véhicule électrique) à partir du 1^{er} janvier 2025. **Suivant le schéma directeur établi par le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), en charge du déploiement du dispositif, la commune a procédé à une première installation à proximité de la mairie.** Les prochaines implantations, à effectuer jusqu'en 2030,

concerneront les aires de stationnement du collège, de l'école des Bois, de l'école Arc-en-Ciel, de l'église et du quartier de Vessy. Pour tout raccordement au sein d'une copropriété, il convient de se rapprocher de votre syndic.



► **Les actions de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) à Ornex**



▲ **Pose d'un nichoir à chouette avec le Sac'Ados**

Dans la continuité de l'opération « Ain clocher, une effraie » (détaillée dans le numéro précédent), les enfants de l'espace jeune le Sac'Ados, accompagnés de la LPO, ont installé un nichoir adapté aux chouettes effraie sous le toit de l'église, mercredi 20 novembre. Munis de visseuses et de lampes, ces derniers ont assemblé et disposé le nichoir de telle sorte qu'une chouette puisse s'y installer et s'y reproduire. Une visite annuelle de nettoyage est prévue par les membres de la LPO.

▼ **Chantier participatif : creusons des mares pour les crapauds sonneurs à ventre jaune**

Samedi 30 novembre, une dizaine de bénévoles s'est rendue chemin de la Commanderie, à l'entrée des « communs », pour creuser des mares à crapauds sonneurs à ventre jaune, espèce menacée, en compagnie d'Alexandre Roux, intervenant à la LPO. Vouée à la protection des oiseaux, la LPO l'est aussi à celle des mammifères, des amphibiens et des reptiles. Caractérisé par une biodiversité riche mais fragile, Ornex mène une politique ambitieuse pour la protection des biotopes et des espèces faunistiques et végétales.

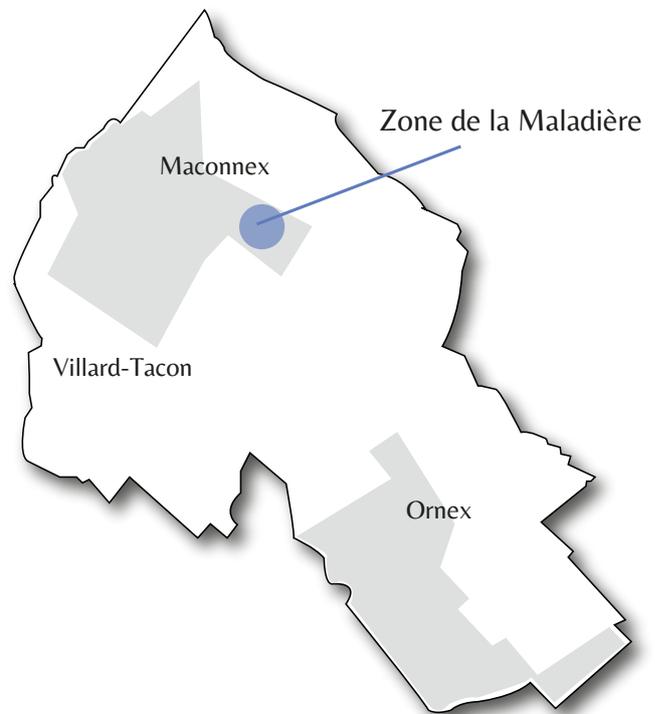


► Quartier économique de La Maladière : investissements records de Pays de Gex agglo

Dans le cadre de sa politique de développement économique, Pays de Gex agglo souhaite s'assurer, dès lors qu'elle s'avère stratégique, de la maîtrise foncière des Zones d'activités économiques. **Dans ce cadre, elle a récemment préempté un terrain d'une emprise de 2,5 hectares** principalement occupé par Jardiland et Burger King, pour un montant de 2 650 000 €. Cette préemption sans précédent est destinée à conforter le dynamisme de ce pôle économique.

Qu'est-ce que la préemption ?

La préemption est un droit qui permet à une collectivité d'acheter un bien immobilier avant qu'un acquéreur privé ne s'en porte acquéreur. Cet outil donne aux collectivités un contrôle précieux sur l'aménagement de leur territoire, leur permettant de répondre aux besoins de développement local.



Aménagement du stationnement et création de liaison de mobilité douce

Sans attendre cette préemption, Pays de Gex agglo a procédé pour un montant de 154 732 € HT à l'aménagement d'un parc de stationnement de 18 places, en face du Samovar.

Cet aménagement s'inscrit dans un programme plus vaste, permettant l'aménagement et la création d'une voie de déplacement en modes doux, depuis le carrefour de la rue de Perruet et de la RD 1005 jusqu'à la déchetterie. Ces aménagements doivent permettre à l'ensemble des commerces d'être accessibles à pied, en vélo ou en voiture de manière sécurisée.

La municipalité tient à exprimer sa sincère reconnaissance à la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et à son président, Patrice Dunand, pour cet investissement majeur en faveur du développement économique local.

MAIRIE

45, rue de Béjoud - 01210 Ornex

Tél. 04 50 40 59 40

mairie@ornex.fr • www.ornex.fr •  

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi :
8h30 - 12h et 14h - 18h
- Mardi : 14h - 18h (fermée le mardi matin)

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 SAPEURS-POMPIERS

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

04 50 40 66 84

Rens. administratifs du **CS de Prévessin-Moëns**

112 ACCIDENT OU AGRESSION

De tous les portables sur le territoire EU

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie :

du lundi au samedi : 8h - 12h / 14h - 18h ;

le dimanche : 9h - 12h / 15h - 18h

3115 URGENCES VÉTÉRINAIRES

Allo Ornex Taxi 24h/24 07 82 24 15 97

COLLECTE DES DÉCHETS

- Lundi matin : ramassage des ordures ménagères, bac à sortir la veille après 19h.
- Mardi matin : ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

DÉCHÈTERIE D'ORNEX

04 50 40 95 00

- Horaire d'hiver (novembre à février) :
Du lundi au vendredi > 8h30 - 12h et 13h45 - 17h
Le samedi > 8h30 - 17h - Le dimanche > 9h - 12h
Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

LA RESSOURCERIE D'ORNEX

- **Pour les dons :** lundi > 13h30 - 17h30
du mardi au vendredi > 8h45 - 12h et 13h30 - 17h30
samedi > 8h30 - 17h30
- **Pour les achats :** mardi > 14h30 - 17h30
mercredi et vendredi > 9h - 12h30 et 14h - 17h30
jeudi > 14h - 17h30 et samedi > 9h - 17h30
- **Allô Encombrants :** 04 50 20 65 86
- **Collecte :**
AGCR - St-Genis-Pouilly : 04 50 28 20 50
Croix-Rouge - Prévessin-Moëns : 04 50 42 40 35
Emmaüs - Annemasse : 04 50 39 34 96

MULTI-ACCUEIL

LA FARANDOLE 1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire	04 50 56 50 87
LES PETITS ÉLECTRONS 83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns	04 50 40 08 46
LES P'TITS GALLOPINS CRÈCHE PRIVÉE 59, rue de l'Avenir - Ornex	04 50 99 94 38
LES LUTINS DES BOIS MICRO-CRÈCHE Rue de Béjoud - Ornex	04 50 41 04 11

SERVICES SOCIAUX

ASSISTANTE SOCIALE Sur rendez-vous	3001
CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE 789, avenue de Vessy - Ornex Permanences le mardi de 11h30 à 16h	04 50 42 89 87
MAISON DES SERVICES PUBLICS 167, rue de Genève - Gex	04 50 41 35 86
CAF DE L'AIN www.caf.fr	0 810 25 01 10 (prix appel local)
CONSEILLÈRE CONJUGALE ET FAMILIALE AGRÉÉE - Estelle Bonnet	06 14 63 14 98

MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

MÉDECIN GÉNÉRALISTE Dr Paul BLUNIER Les Arcades d'Ornex - Ornex	04 50 40 42 41
MÉDECIN ESTHÉTIQUE Dr Claudie THIRY 755, rue de Genève - Ornex	04 50 40 10 40
DENTISTES Dr Mehrchad ELMI et Dr Rida RAGHEB 33, rue de Villard - Ornex	04 50 40 40 26
ÉTIOPATHE Charlène LACROIX Les Arcades d'Ornex - Ornex	04 50 40 65 73
PSYCHOLOGUE Michelle JOURDAN	06 85 14 98 29
PHARMACIE DES ARCADES Dr Capucine VIGAUD 1, Arcades d'Ornex - Ornex	04 50 40 53 86 Téléconsultation
PHARMACIE DE GARDE	3237
MAÎTRE REIKI Carole FRANDON MARTINET 171, rue des Eycherolles - Ornex	06 78 53 19 46
INFIRMIÈRES L'Avant-Centre 13, chemin du Levant - Ferney-Voltaire	04 50 99 95 45

★ 10^e édition du Salon du livre
«As-tu lu ?»

SAMEDI 5 AVRIL, DE 10H À 18H,
SALLE RENÉ LAVERGNE

En famille, partez à la rencontre des auteurs et illustrateurs, découvrez les différents univers du livre. Au programme, concours de dessins, atelier de caricatures, animations et surtout dédicaces illustrées avec vos personnages préférés. Avec la participation annoncée d'Émilie Boré, Frédéric Mansour, Laura Giraud... et bien d'autres !

► **Entrée libre, buvette et petite restauration sur place assurée par l'Amicale des collègues d'Ornex (AMCO).**

**Les Échappées culturelles
Chez Brice (place de l'église)**

★ Du 13 au 18 janvier, **Détox!** Après les fêtes de fin d'année, reprenons les bonnes habitudes autour du sport et de l'alimentation.

★ Du 17 au 22 février, «**Retro gaming**» : découvrez ou redécouvrez l'univers des jeux vidéo des années 1990/2000.

★ Du 10 au 15 mars, **Le cheval, histoire et culture** Passionnés d'équitation ou curieux d'en apprendre plus sur cet équidé aux grandes oreilles, venez rencontrer nos passionnés intarissables à ce sujet !

► Toutes les informations à retrouver sur ornex.fr.

► **Semaine nationale
de la petite enfance
du 15 au 22 mars**

Le service social communal, en lien avec l'espace de vie sociale la Courte échelle, organisera à l'occasion de la Semaine nationale de la Petite Enfance, différents ateliers, jeux, installations et échanges entre parents, enfants et professionnels.

Le programme sera communiqué en début d'année sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune.



► **Fête des jeux**

Dimanche 16 mars, à la salle René Lavergne de 10h à 18h
Retrouvez-vous en famille ou entre amis et lancez-vous dans une partie stratégique de Skyjo ou de Puissance 4 géant ! Buvette et petite restauration sur place.



**Dimanche 30 mars :
Matinée verte**

Rendez-vous incontournable des citoyens et protecteurs de l'environnement, la Matinée verte, débutera à 9h30 à la salle René Lavergne avec un café d'accueil.

Un plan avec les points de collecte et le matériel nécessaire pour ramasser les déchets vous seront remis. Le retour s'effectue à midi.

► **5^e édition de La nuit est belle!
Week-end du 11 avril**

Opération festive visant à sensibiliser la population du Grand Genève aux effets de la pollution lumineuse, *La nuit est belle!* revient sur le thème de la culture... de la nuit!

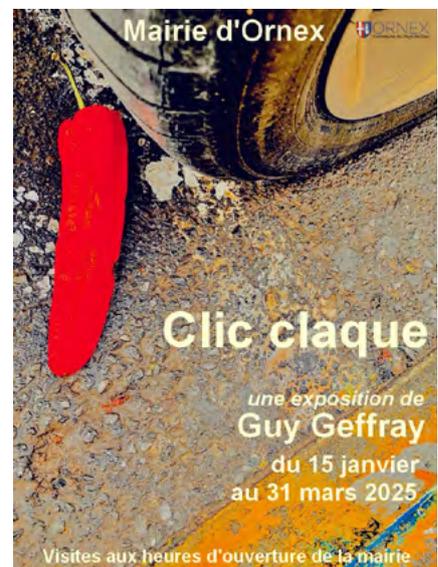
► **Spectacle La roue qui tourne (Claire Parma), 11 avril 18h, salle René Lavergne.**

Infos et inscriptions : culture@ornex.fr

► **Rétrospective des œuvres
de Guy Geffray**

Du 15 janvier au 31 mars 2025

Venez découvrir les photos de Guy Geffray exposées sur les cimaises de la mairie



► **Manifestations scolaires**

• Vendredi 7 février : fête Harry Potter à l'école des Bois

• Mardi 11 mars : carnaval de l'école Arc-en-Ciel

• Vendredi 21 mars : Grande lessive (exposition) à l'école des Bois

• Vendredi 18 avril : carnaval à l'école des Bois

